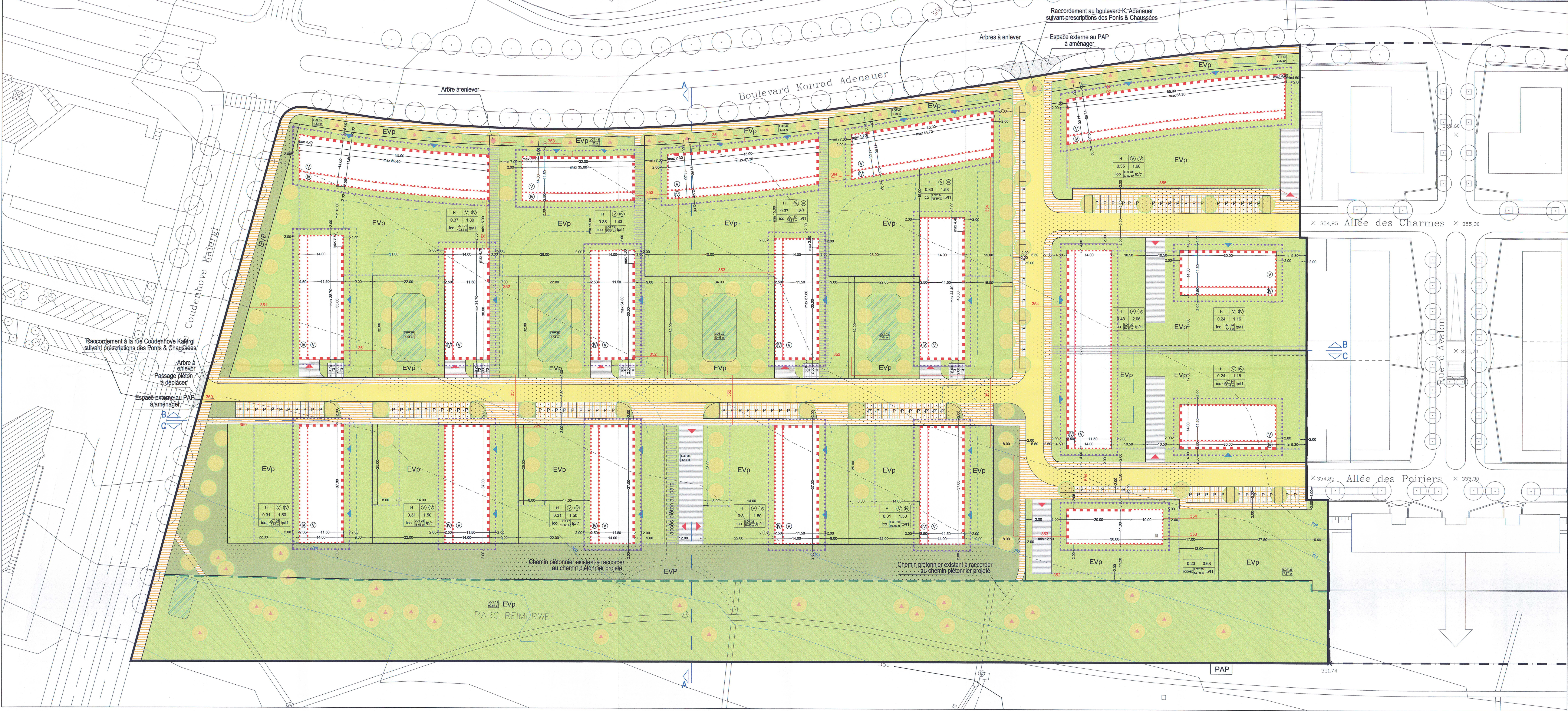


PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER



LEGENDE OFFICIELLE

Zones définies au PAG

Zone	habitat	coefficient d'occupation du sol	type et densité des constructions	nombre d'étages pleins ou hauteur des constructions	coefficient maximal d'utilisation du sol	forme des toitures	prescriptions supplémentaires
HAB-1	Zones d'habitation 1	0.4	habitat individuel	1 à 2	0.4	toiture à 1 versant	
HAB-2	Zones d'habitation 2	0.4	habitat individuel	1 à 2	0.4	toiture à 1 versant	
ZMC	Zones mixtes à caractère central	0.4	habitat individuel	1 à 2	0.4	toiture à 1 versant	
ZMU	Zones mixtes à caractère urbain	0.4	habitat individuel	1 à 2	0.4	toiture à 1 versant	
ZMR	Zones mixtes à caractère rural	0.4	habitat individuel	1 à 2	0.4	toiture à 1 versant	
ZBEP	Zones de bâtiments et d'équipements publics	0.4	habitat individuel	1 à 2	0.4	toiture à 1 versant	
ZAE	Zones d'activités économiques	0.4	habitat individuel	1 à 2	0.4	toiture à 1 versant	

PAP

Délimitation du PAP

Nombre d'étages pleins

limite supérieure

limite inférieure et supérieure

Hauteur des constructions

hauteur à la corniche de x m

hauteur à l'acrotère de x m

hauteur au faîte de x m

Types et dispositions des constructions

constructions en ordre continu

constructions en ordre non continu

maisons isolées

maisons jumelées

maisons en bande

Implantation des immeubles

alignement obligatoire constructions principales

alignement obligatoire constructions principales pour constructions principales

alignement obligatoire dépendances pour dépendances

alignement obligatoire constructions principales pour constructions principales

Délimitation des lots / parcelles

délimitation des lots / parcelles

délimitation de zones différentes (Abgrenzung unterschiedlicher Nutzung)

lots privés constructibles

terrains cédés à la commune

Degré de mixité des fonctions

pourcentage minimal de logements par immeuble

pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble

pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts

espace vert public

espace vert privé

aires de jeux

plantations existantes

plantations projetées

arbres existants à conserver

Voies de circulation

rues

aires de stationnement/emplacements publics

chemins piétonniers, "pistes cyclables"

Forme des toitures

toiture plate

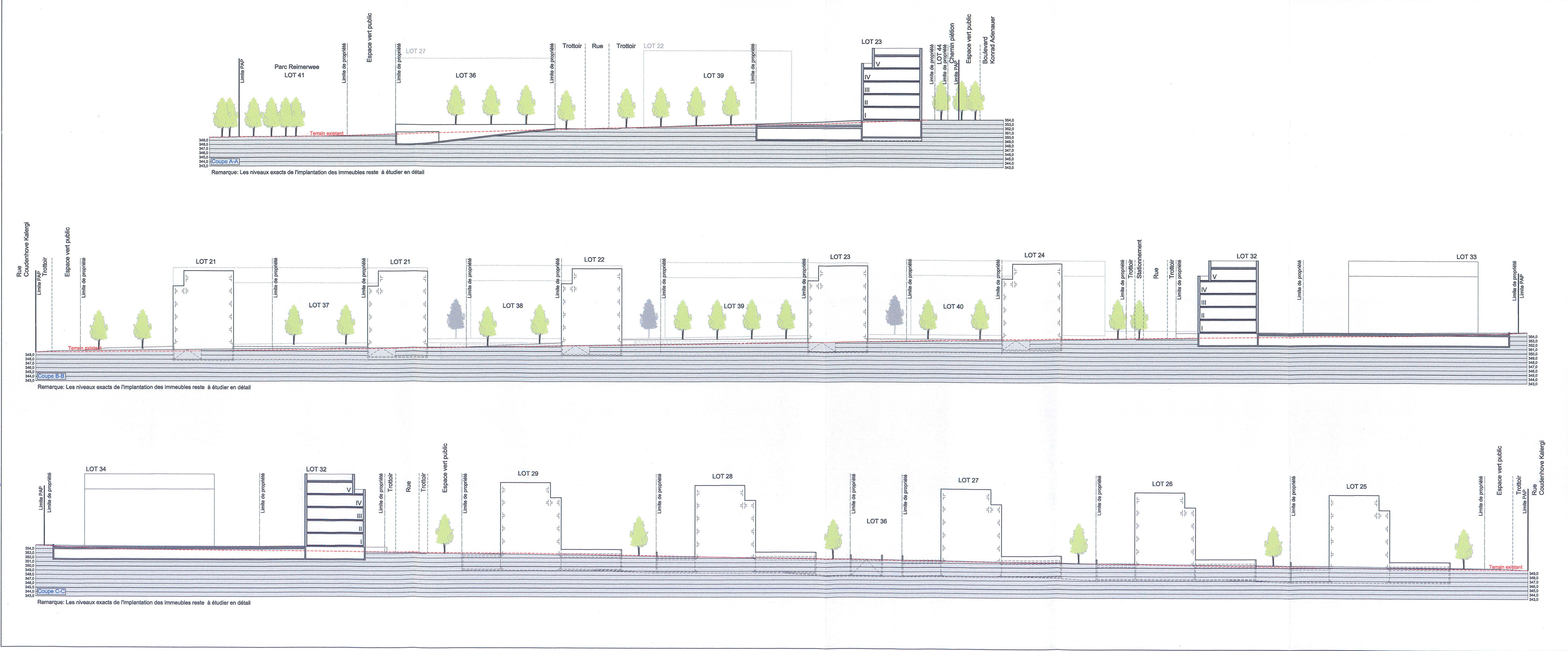
toiture à 1 versant

toiture mansardée

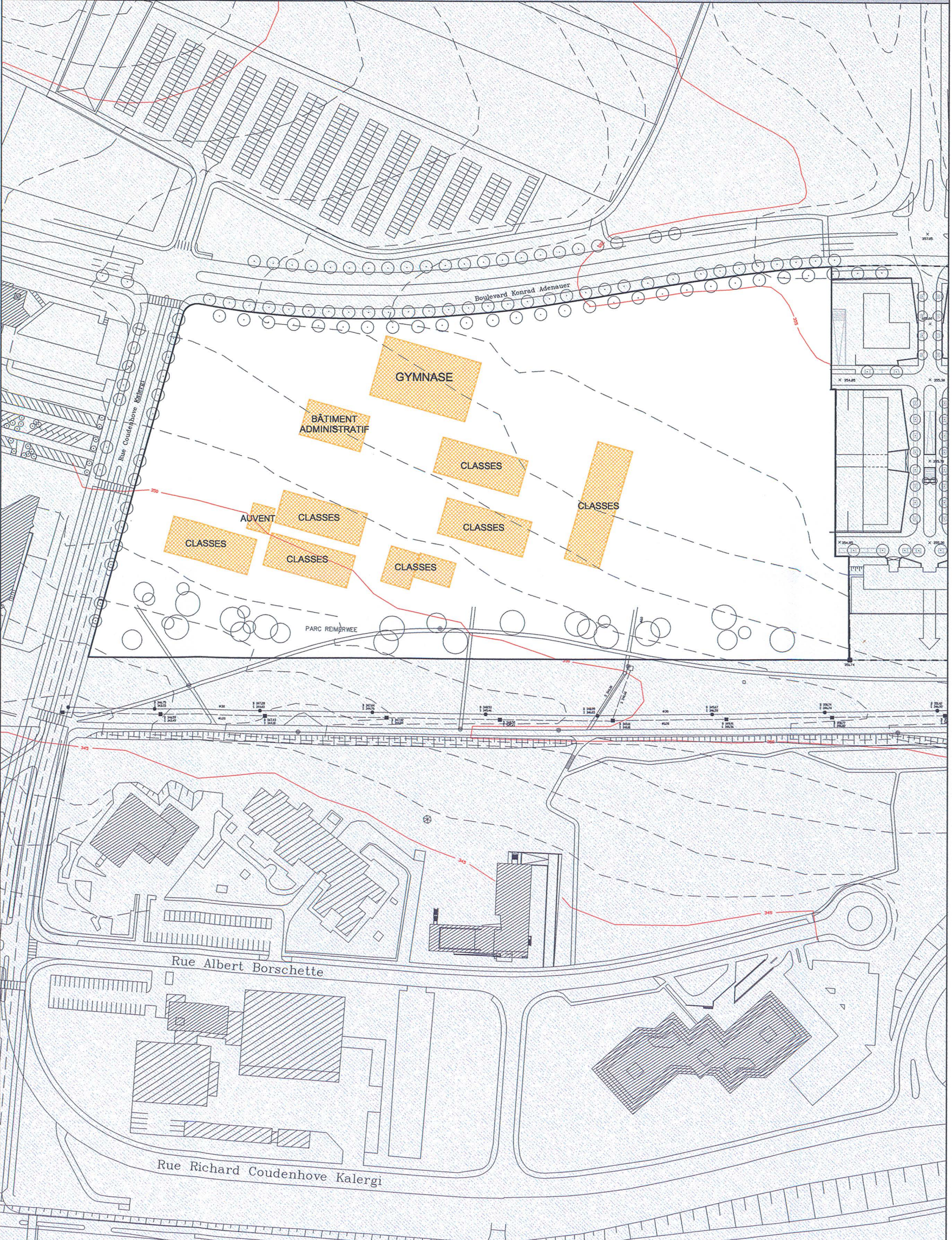
éléments bâtis ou naturels à sauvegarder

respect de conditions d'intégration déterminées

COUPES INDICATIVES



BATIMENTS EXISTANTS A DEMOLIR



LEGENDE COMPLEMENTAIRE

Zones définies au PAG

PAP

Types et dispositions des constructions

immeuble collectif

équipement public

Implantation des immeubles

limite maximale de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limite maximale de surfaces constructibles pour l'aménagement de balcons

Espaces verts

limite d'emprise actuelle du parc Reimerwee

Gestion de l'eau

zone réservée pour la gestion des eaux pluviales (indicatif)

Voies de circulation

aires de stationnement/emplacements privés

servitude de passage

chemins piétonniers, "pistes cyclables" sur espace privé

accès carrossable aux constructions souterraines

accès piétons aux constructions principales (indicatif)

accès à garantir aux services d'incendie et de sauvetage

Courbes de niveaux

courbes de niveaux maintenues

courbes de niveaux modifiées

courbes de niveaux initiales

niveaux en coordonnées nationales

Cotations

dimensionnement reculs

VILLE DE LUXEMBOURG

URBANISME-PDB

MATRE DE L'OUVRAGE:

FONDS D'URBANISATION ET D'AMENAGEMENT DU PLATEAU DE KIRCHBERG

PROJET:

QUARTIER DU PARC PAP REIMERWEE OUEST

FIGHER:

\\sv03\data\ep\Documents\FONDS KIRCHBERG-REIMERWEE-PAP-10-E-26704-ProjetPAP-2011-06-20

ECHELLE:

1 / 500 e - 1 / 2000 e

DESSINE:

CC

CONTROLE:

NE

DATE:

20 juin 2011

BENG

OBJET:

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER

1

QUARTIER DU PARC - PAP REIMERWEE OUEST